



DOSSIER D'ENREGISTREMENT CENTRE DE TRI DE LA SPL TRI-O Commune de Masseube (32)

PJ n°5 : Capacité technique et financière



setec
énergie environnement

REVISIONS

Version	Date	Description	Auteurs	Relecteur
1	03/10/2022	Première émission	L. VALLETTE-DEBORDE (SEE) O. GENTILHOMME (SEE)	G. LE DEODIC (SEE)
2	23/11/2022	Deuxième émission	O. GENTILHOMME (SEE)	G. LE DEODIC (SEE)

COORDONNEES

Siège social

Responsable d'affaire

setec énergie environnement

Gwenaëlle LE DEODIC

Chef de projet

Immeuble Central Seine
42 - 52 quai de la Rapée - CS 71230
75583 PARIS CEDEX 12
FRANCE

Immeuble Central Seine
42 - 52 quai de la Rapée - CS 71230
75583 PARIS CEDEX 12
FRANCE

Tél +33 1 82 51 55 55
Fax +33 1 82 51 55 56
environnement@setec.fr
www.setec.fr

Tél +33 1 82 51 46 51
Mob +33 6 10 77 90 73
gwenaëlle.ledeodic@setec.com

Table des matières

1. Capacités techniques	4
1.1 La SPL TRI-O	4
1.2 Cadre juridique	6
2. Capacités financières	7
2.1 Capital	7
2.2 Opération d'investissement.....	8
2.3 Prospective financière de l'activité.....	8
3. Annexe 1 : Courrier d'adhésion du SYSTOM à la SPL TRI-O	9

Table des illustrations

Tableaux

Tableau 1 : Cadre juridique de la SPL TRI-O	6
---	---

1. CAPACITES TECHNIQUES

1.1 LA SPL TRI-O

Trois syndicats mixtes compétents en matière de traitement des déchets et dont les territoires sont limitrophes :

- le SMTD65,
- TRIGONE,
- le SYSTOM des Pyrénées ;

ont décidé, au regard du résultat des réflexions locales relatives à l'adaptation de leurs centres de tri des déchets d'emballages et de papiers issus de la collecte sélective et du contexte national (notamment l'étude prospective ADEME définissant l'organisation du tri à horizon 2030/ extension des consignes de tri), ainsi que des résultats d'une étude technico-économique réalisée en 2016 par un bureau d'études spécialisé comparant différents scénarios organisationnels de gestion des déchets, de **réaliser un centre de tri mutualisé situé au barycentre des trois centres de tri existants, sur la commune de Masseube.**

Les organes délibérants des 3 établissements publics ont acté la réalisation de ce centre de tri mutualisé en 2020, et afin de conserver les moyens humains actuels, le choix des élus s'est porté sur la création d'une société publique locale, dénommée SPL TRI-O, pour mener à bien ce projet.

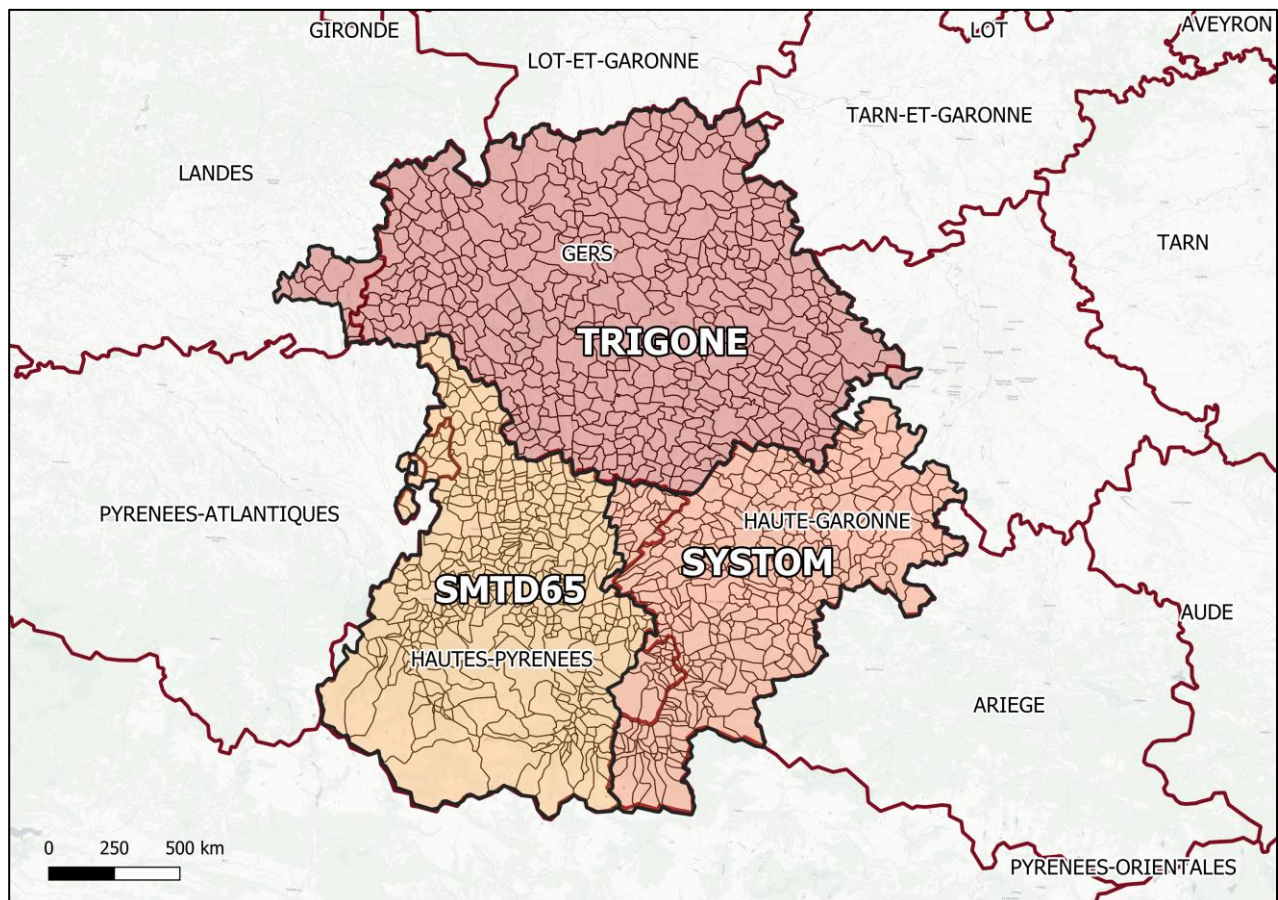


Figure 1 : Carte des communes des syndicats adhérents à la SPL TRI-O

Plus précisément, la SPL TRI-O est actuellement composée des deux syndicats SMTD65 et TRIGONE. Le SYSTOM des Pyrénées n'est pas encore adhérent, les modalités d'adhésion étant en cours de discussions. Un courrier d'intention du président du SYSTOM (transmis en annexe) a néanmoins été transmis aux présidents du SMTD65 et de TRIGONE informant que le SYSTOM des Pyrénées rentre bien au capital de la SPL TRI-O et qu'il contribuera pour 5 000 t à la capacité de tri de la future installation.

Dans ce contexte, les trois Syndicats mixtes sont présentés ci-après :

- **Le SMTD65** : syndicat mixte compétent en matière de **collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés**, composé par :
 - Le SMECTOM du Plateau de Lannemezan, des Nestes et des Coteaux (179 communes sont adhérentes à la collecte et / ou au traitement de leurs déchets),
 - La Communauté de Communes Pyrénées, vallée des Gaves (composée de 46 communes),
 - La Communauté de Communes Adour Madiran (composée de 72 communes),
 - Le SYMAT (composé de 118 communes des Hautes-Pyrénées).

- **TRIGONE** : syndicat mixte du Gers aux compétences multiples notamment la **collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, production et distribution d'eau potable, assainissement**), composé de 476 communes adhérentes par :
 - Le SICTOM Ouest,
 - Le SICTOM de Condom,
 - Le SIDEL de Lectoure,
 - Le SICTOM Est,
 - Le SICTOM Sud-Est,
 - Le SMCD du secteur Sud,
 - La Communauté d'Agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne.

- **Le SYSTOM des Pyrénées** : syndicat de syndicats de traitement des ordures ménagères des Pyrénées ayant pour compétences multiples notamment la **collecte et traitement des déchets, voirie, restauration scolaire, portage de repas à domicile, etc.**, composé de de 466 communes adhérentes par :
 - La Communauté de Communes Cagire Garonne Salat,
 - La Communauté de Communes Cœur de Garonne,
 - La Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges,
 - La Communauté de Communes Couserans-Pyrénées,
 - La Communauté de Communes du Volvestre,
 - La Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises,
 - Le SIVOM des cantons de Saint-Gaudens, Montréjeau, Aspet, Magnoac,
 - Le SIVOM du Haut Comminges.

La SPL TRI-O regroupe un total de **1 263 communes et 595 883 habitants** (données INSEE 2019), répartis principalement sur les départements des Hautes-Pyrénées (65), du Gers (32) et de la Haute-Garonne (31), mais également quelques communes sur les Pyrénées-Atlantiques (64), et les Landes (40).

La SPL TRI-O étant un organisme nouveau, elle est actuellement uniquement composée du Président Directeur Général Francis DUPOUEY et des Administrateurs représentant les actionnaires.

1.2 CADRE JURIDIQUE

Tableau 1 : Cadre juridique de la SPL TRI-O

Dénomination sociale	SPL TRI-O
Forme juridique	SA à conseil d'administration
Adresse	Mairie de Masseube, 32140 MASSEUBE
Numéro SIRET	Siege : 89953186700013
Activité (code NAF ou APE)	38.21Z
Dirigeant/représentant	Francis DUPOUEY – Président Directeur Général

2. CAPACITES FINANCIERES

2.1 CAPITAL

La SPL TRI-O est une société publique locale dont les actionnaires sont uniquement des établissements publics disposant de la compétence objet de l'activité de la société. Conformément à ses statuts, l'activité de la SPL TRI-O ne sera réalisée qu'avec ces actionnaires.

La SPL TRI-O étant un nouvel organisme, les capacités financières sont assurées par le capital (capital social : 1 036 000€). La répartition du capital est équitable entre les syndicats TRIGONE et SMTD65 (50%-50%).

Les comptes administratifs des deux syndicats sont présentés ci-après :

SMTD65 – COMPTE ADMINISTRATIF

CA 2021	Fonctionnement	Investissement	total
dépenses	23 892 099,61 €	2 707 332,06 €	26 599 431,67 €
recettes	26 218 994,20 €	4 491 266,41 €	30 710 260,61 €
solde	2 326 894,59 €	1 783 934,35 €	4 110 828,94 €
CA 2020	Fonctionnement	Investissement	total
dépenses	19 777 649,70 €	2 477 335,47 €	22 254 985,17 €
recettes	23 148 571,90 €	2 378 356,26 €	25 526 928,16 €
solde	3 370 922,20 €	-98 979,21 €	3 271 942,99 €
CA 2019	Fonctionnement	Investissement	total
dépenses	23 392 038,96 €	3 188 991,74 €	26 581 030,70 €
recettes	25 434 508,28 €	3 890 514,37 €	29 325 022,65 €
solde	2 042 469,32 €	701 522,63 €	2 743 991,95 €

TRIGONE- BUDGET DECHETS - COMPTE ADMINISTRATIF

CA 2021	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	15 393 886,55	4 814 495,23	20 208 381,78
Recettes	17 214 940,11	6 979 851,37	24 194 791,48
solde cumulé	1 821 053,56	2 165 356,14	3 986 409,70
CA 2020	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	14 009 563,74	5 300 957,71	19 310 521,45
Recettes	15 641 594,78	8 529 477,54	24 171 072,32
solde cumulé	1 632 031,04	3 228 519,83	4 860 550,87
CA 2019	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	13 725 485,86	6 298 405,35	20 023 891,21
Recettes	15 860 873,90	6 269 711,73	22 130 585,63
solde cumulé	2 135 388,04	-28 693,62	2 106 694,42

2.2 OPERATION D'INVESTISSEMENT

La SPL TRI-O va construire l'équipement industriel pour assurer le tri et la valorisation des emballages ménagers et papiers issus de la collecte sélective, réalisée par et sur le territoire de ses actionnaires.

Le financement de l'équipement, dont l'investissement est de l'ordre de 30 000 000 €, sera réalisé pour partie, via les subventions auxquelles la société peut prétendre (ADEME, CITEO, REGION, ...) et via des établissements bancaires.

Le coût de l'investissement sera répercuté aux collectivités actionnaires, utilisatrices du bien, dans le cadre d'un marché conclu avec elles, sous la forme d'un prix unitaire/Tonne de déchets.

2.3 PROSPECTIVE FINANCIERE DE L'ACTIVITE

Le chiffre d'affaires de la société sera réalisé à partir des contrats qu'elle aura souscrit avec ses actionnaires pour réaliser sa mission. La prospective financière de l'activité est détaillée dans le tableau suivant :

SPL TRI-0 - COMPTE DE RESULTAT	PROSPECTIVE FINANCIERE
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Tri des emballages issus de la collecte sélective pour le compte des actionnaires (28 500 T à 195 €/T)	5 569 646
Total Chiffre d'Affaires	5 569 646
Autres produits (reprise subvention, transfert charges,...)	15 000
TOTAL PRODUIT D'EXPLOITATION	5 584 646
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats non stockés de mat et fournitures	304 347
Prestations service-sous-traitance	827 640
Locations et entretiens	316 000
Assurances et autres frais	17 912
Honoraires et cotisations diverses	47 200
Total Consommation Tiers	1 513 099
Impôts, taxes et versements assimilés	39 828
Formation personnel	25 000
Salaires et traitement	1 460 479
Charges sociales	605 030
Total Charge de personnel, impôts et taxes	2 130 336
Dotations aux amortissements biens d'équipement	1 862 167
Dotations amortissements autres biens	50 000
TOTAL CHARGE D'EXPLOITATION	5 555 602
Produits financiers et exceptionnels	223 460
Charges financières et exceptionnelles	252 504
RESULTAT EXPLOITATION	29 044
RESULTAT FINANCIER	-252 504
RESULTAT EXCEPTIONNEL	223 460
RESULTAT AVANT IMPOT	0

3. ANNEXE 1 : COURRIER D'ADHESION DU SYSTEM A LA SPL TRI-O



Mail : d.grycza@free.fr
Tél : 06 64 93 22 72

**Monsieur le Président du SMTD65
Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des
Hautes-Pyrénées**
2 Rue du Tourmalet,
65290 IBOS

**A l'attention de Monsieur le Président de TRIGONE
et de Monsieur le Président du SMTD65**

Saint-Gaudens, le 05 mars 2022

Objet : Adhésion à la SPL TRI-O.

Messieurs les Présidents,

J'accuse réception de votre courrier daté du 15 février 2022 par lequel vous demandez au SYSTOM des Pyrénées de se positionner sur son adhésion à la SPL TRI-O.

Lors de la séance du bureau du SYSTOM qui s'est tenue le 31 janvier dernier, il a été décidé :

- de contester la feuille de route signée entre le SIVOM de St Gaudens, Montréjeau, Aspet, Magnoac, le SMTD 65 et TRIGONE au motif que le SIVOM n'a pas la compétence DECHETS ;
- d'autoriser la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées à faire trier ses emballages et papiers au Smectom du Plantaurel ;
- d'autoriser le SYSTOM des Pyrénées, à adhérer à la SPL TRI-O.

Par la présente, je vous informe que le SYSTOM des Pyrénées rentre dans le capital de la SPL TRI-O.

Compte tenu du retrait de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées, et afin de dimensionner l'outil du futur centre de tri interdépartemental de Masseube, le tonnage à considérer sera de 5 000 tonnes.

Nous reviendrons vers vous prochainement afin de convenir des modalités d'adhésion et surtout pour préparer le budget 2022.

Je vous prie de croire, Messieurs les Présidents, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Daniel GRYCZA
Président du SYSTOM des PYRENEES



www.setec.fr

Paris

Immeuble Central Seine
42-52 quai de la Rapée
CS 71230
75583 PARIS CEDEX 12
FRANCE

Tél +33 1 82 51 55 55

Lille

2 rue du Priez
59000 LILLE
FRANCE

Tél +33 3 28 38 17 87

Lyon

Immeuble le Crystallin
191-193 cours Lafayette
CS 20087
69458 LYON CEDEX 06
FRANCE

Tél +33 4 27 85 49 56

Nantes

L'Acropole
1 allée Baco
44000 NANTES
FRANCE

Tél +33 2 44 76 63 30